

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 FÉVRIER 2010 A 20 h 30

Présents : M-J. DUPONT, G. VAILLANT, S. DELAUNAY, P. ANGIBAUD, E. BIRET, M. BRUNEAU, M. CHIFFOLEAU, F. CORTET, F. DENIS, N. FAUCOND, N. GARBOWSKI, E. GUILLOU, O. NAUD, B. RAUD, E. RAVAUD.

Excusés : F. ESMANGART de BOURNONVILLE, R. NOUNTCHONGOUÉ, F. LAUNAY, N. DEYROLLE,

Secrétaire de séance : M. BRUNEAU

Convocation : 29 janvier 2010



PARTICIPATIONS FINANCIÈRES AUX FRAIS DE SCOLARITÉ

Madame Gisèle VAILLANT, Adjointe à l'enfance et aux affaires scolaires, présente les propositions de la commission pour les participations financières 2010.

Ces participations sont calculées en fonction du nombre d'élèves inscrit à la rentrée de septembre dans chaque école, soit :

- Gaston Chaissac : 173 élèves
- Saint Joseph : 142 élèves conventionnés

La commission propose de revaloriser de + 2.00 % les fournitures scolaires et les activités extra-scolaires.

Fournitures scolaires :

Le montant 2009 (32.69 €) est réévalué de + 2.00 % soit une somme par élève de 33.34 €.

Chaque école se voit donc attribuer un crédit de :

- Gaston Chaissac : $173 \times 33.34 \text{ €} = 5\,767.82 \text{ €}$
- Saint Joseph : $142 \times 33.34 \text{ €} = 4\,734.28 \text{ €}$

La commune règle directement les factures aux fournisseurs dans la limite des crédits ouverts.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, vote les participations financières aux fournitures scolaires.

Activités extra-scolaires :

Cette dotation versée aux associations des parents d'élèves sert à financer les sorties scolaires, voyages de fin d'année.

En 2009 son montant était de 14.00 € par élève soit pour 2010 : $14.00 \text{ €} \times 102 \% = 14.28 \text{ €}$.

- APE Gaston Chaissac : $14.28 \text{ €} \times 173 = 2\,470.44 \text{ €}$
- APEL Saint Joseph : $14.28 \text{ €} \times 142 = 2\,027.76 \text{ €}$

Après la sortie de Madame Patricia ANGIBAUD, intéressée à cette délibération, le Conseil municipal à l'unanimité, vote les participations financières aux activités extra-scolaires.

Participation Ecole Privée sous contrat

Le contrat d'association prévoit que la commune finance les frais de fonctionnement à hauteur du coût d'un élève de l'enseignement public.

Pour l'année scolaire 2008/2009 le coût d'un élève au groupe scolaire Gaston Chaissac était de 550.19 € (voir bilan ci-joint).

La participation de la commune serait de 550.19 € x 142 élèves = 78 126.98 € pour 2010 soit 6 510.58 €/mois.

L'assemblée autorise Madame le Maire à signer l'avenant à la convention passée avec l'OGEC.

DOTATION GLOBALE D'EQUIPEMENT 2^{ème} PART - DEMANDE DE SUBVENTION

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre de la Dotation Globale d'Equipelement 2^{ème} part 2010 pour les dossiers suivants :

- Extension du cimetière pour un montant de travaux de 210 000 € HT.
- Construction d'un terrain multisports pour un montant d'investissement de 50 000 € HT.
Pour ce dossier une demande sera également adressée au Conseil Général au titre du FAC.

Madame le Maire est chargée de déposer les dossiers de demandes de subventions.

PROJETS D'ACQUISITIONS FONCIÈRES

Madame le Maire informe l'assemblée de la mise en vente de deux propriétés rue Charles de Gaulle. Ces propriétés touchent des terrains communaux et pourraient constituer une opportunité de réserve foncière.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise Madame le Maire à négocier avec les propriétaires des parcelles concernées pour acquérir tout ou partie de leur propriété cadastrée AA n° 122 et n°123.

Une décision définitive sera prise en fonction des négociations lors d'une prochaine session.

MARCHÉ RESTAURATION SCOLAIRE

Madame Gisèle VAILLANT, Adjointe au Maire, indique que le marché pour la fourniture de repas en liaison froide au restaurant scolaire sera échu le 31 août prochain.

Il convient de lancer une consultation d'entreprises pour renouveler ce marché.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de lancer une consultation pour le marché de fourniture de repas en liaison froide au restaurant scolaire pour un marché de 2 ans renouvelable une fois.

Une demande de variante sera présentée concernant la fourniture de repas biologiques et de menus issus du commerce équitable.

Madame le Maire ou un Adjoint est chargé de signer les pièces à intervenir.

BALAYAGE DES RUES

Le marché de balayage mécanique des rues arrive à échéance au 30 avril 2010, Madame le Maire propose de lancer une consultation pour son renouvellement.

Après délibération, le Conseil municipal décide le lancement d'une consultation pour la passation d'un marché de 2 ans renouvelable 1 fois pour le balayage mécanique des rues du bourg et des lotissements.

Des clauses concernant le soufflage des trottoirs et le balayage des cours d'école seront portées dans la consultation.

Madame le Maire ou un Adjoint est autorisé à signer les pièces à intervenir.

SOLIDARITÉ HAITI

Madame le Maire propose de faire un don pour venir en aide aux victimes du séisme d'Haïti.

Un contact a été établi avec une association venant en aide à un orphelinat qui a été totalement détruit par le tremblement de terre. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association :

- Les Bolomigs - Urgence Haïti, 46 rue des korrigans 29700 Pluguffan.

DROIT DE PASSAGE CIMETIÈRE

L'accès au nouveau cimetière pour les engins et camions se fait par l'allée de la Basse Noë. Cette allée est privée et une convention de passage règle les modalités d'utilisation par la commune pour l'accès au cimetière, actuellement la commune bénéficie d'un droit de passage deux fois l'an.

Madame le Maire a pris contact avec Monsieur Jean-Charles LOLLIER, actuel propriétaire de ce terrain, pour obtenir un droit de passage qui ne soit pas limité dans l'année. Un accord a été trouvé pour un accès libre au cimetière par la parcelle AA n° 71 appartenant à Monsieur Jean-Charles LOLLIER sous réserve que la commune prenne à sa charge l'entretien de la chaussée.

Le Conseil municipal approuve le projet de convention et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer la convention de passage à intervenir en l'étude de Maître Moreau, Notaire à Saint Philbert de Grand Lieu.

AVENANT MAITRISE D'ŒUVRE CIMETIÈRE

Le coût d'objectif du projet d'extension du cimetière étant connu, les cabinets Techn'am et Atelier 360° proposent un avenant pour les honoraires définitifs de maîtrise d'œuvre.

Un avenant en plus value de 2 770 € H.T. a été établi prenant en compte le phasage en deux tranches de l'opération.

Après délibération, le Conseil municipal approuve l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre et charge Madame le Maire ou un Adjoint de signer les pièces à intervenir.

TRAVAUX ACCUEIL PERISCOLAIRE

Madame le Maire présente à l'assemblée les plans et devis des travaux envisagés pour la construction d'un sas entre l'accueil périscolaire et le modulaire actuellement utilisé en classe. A compter de la rentrée de septembre, ce bâtiment pourra être affecté à l'accueil périscolaire. Les travaux consistent à couvrir les 16 m² séparant les deux bâtiments et à les aménager. Le coût de l'opération est estimé à 18 850 € H.T., honoraires d'architecte compris.

Le Conseil municipal approuve le projet présenté et sollicite une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.

DEMANDE DE TERRAINS DE SKATE ET DE ROLLER

Un courrier a été adressé en Mairie pour la mise en place d'un terrain de skate et de roller. La commune réalisant le terrain multisports, il a été répondu que pour 2010 les moyens financiers seront limités à cet équipement.

TÉLÉ NUMÉRIQUE

Une réunion d'information sur le passage au tout numérique se tiendra le jeudi 25 février 2010 à 14 h 30 Salle Henri IV.

ARBRE REMARQUABLE

Monsieur Samuel DELAUNAY évoque le classement des arbres remarquables. Après recherche, il semble que seule une inscription au Plan Local d'Urbanisme soit vraiment efficace.

CHEMIN DU DEMI-BŒUF

Monsieur François DENIS signale que le CR du Demi-Bœuf est dégradé.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Préparation des bureaux de vote des 14 et 21 mars 2010

**PROCHAINE RÉUNION
LE LUNDI 8 MARS 2010**